

**Bulletin d'adhésion à
l'Union Syndicale de la
Psychiatrie**

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Mail :

Adhère à l'U.S.P.

- 200 €
 100 € (1^{ère} adhésion)
 300 € (adhésion de soutien)

ARGUMENT

Cent fois sur le métier remettons notre courage...

A l'heure où les solidarités semblent bien fragilisées, où les liens étranglent plus qu'ils ne relient, le temps n'est-il pas venu pour les psychiatres et les autres professionnels de s'interroger sur ce qui se trame autour de la Folie ?

Ceux qui sans cesse font – et sont – la navette entre la réalité d'un monde en mutation et l'imaginaire plus ou moins délirant d'une société en mal de représentations, ne devraient-ils pas contribuer à (re)tisser du lien social, à redonner du sens à une réalité qui prend souvent des allures de cauchemars ?

Dans la cité phocéenne, lieu mythique de départ ou d'arrivée, nous vous invitons à venir y réfléchir avec l'USP, et à en partager les travaux durant ces journées.

Renseignements sur le congrès :

**au siège de l'U.S.P.
52 rue de Gallieni 92240 Malakoff
Tél. : 01 46 57 85 85
Fax : 01 46 57 08 60
Mail : uspsy@free.fr**

**contact pendant le congrès uniquement :
06 12 19 29 16**

**30^{ème} Congrès annuel
de l'**



**UNION SYNDICALE
DE LA PSYCHIATRIE**

MARSEILLE

27, 28 et 29 mars 2015

**PSYCHIATRE :
UN METIER A TISSER**

Lieu du congrès :
**Cité des associations
93 La Canebière
13001 MARSEILLE**

*Métro ligne 1, station : Canebière/Réformés
ligne 2, station : Noaille
Tramway ligne 2, station : Canebière/Garibaldi*

L'U.S.P.

- Syndicat de la psychiatrie

L'Union Syndicale de la Psychiatrie propose une réflexion et une intervention critique dans le champ de la santé mentale.

- Syndicat des psychiatres

L'U.S.P., ouverte à tous les psychiatres et psychiatries en formation, d'exercice public, privé ou associatif, défend leurs intérêts moraux et matériels, dans le respect des principes d'éthique qui nous fondent, et non dans une orientation simplement corporatiste.

- L'USP forme avec le SMG l'Union Syndicale de la Médecine.
- L'USP est membre du CASP (Comité d'action Syndicale de la Psychiatrie) comprenant le SPH, le SPF, le SNPP et le syndicat des psychiatres salariés.
- L'USP est membre de la Confédération des Praticiens Hospitaliers, fondée en 2005, pour défendre le service public hospitalier.
- L'USP adhère au CEDEP (Comité Européen Droit Ethique et Psychiatrie).
- L'USP est membre d'Attac, de la Convergence nationale de défense et de développement des services publics et de Notre Santé en Danger (NSED)
- L'USP a publié en l'an 2000 le Manifeste pour une Refondation de la psychiatrie (Fragments I) disponible au secrétariat pour 7,70 € et en 2007 Fragments II : 10 €.

PRATIQUES DE LA FOLIE est l'association scientifique de l'U. S. P.

Le CEDEP www.cedep-europe.eu

Comité Européen Droit Ethique et Psychiatrie, créé en 1989 par des psychiatres, des juristes, des chercheurs, des associations d'usagers de Santé Mentale, des familles et des professionnels de la psychiatrie, est un cadre pour une réflexion critique, ouverte, plurielle mais aussi pour une action publique, en encourageant des partenariats au niveau européen.

AMPI (Association Méditerranéenne de Psychothérapie Institutionnelle), partenaire de ce congrès.

PROGRAMME

Vendredi 27 mars

- 9 heures à 12 heures

- rapport d'activité
- rapport moral
- rapport de trésorerie

- 14 heures à 17 heures

Tisser des pratiques

AMPI

USP

20 h 00 Débat :

A la Cité des associations

Quels métiers pour quelles psychiatries ?

Entre le recentrement sur le cœur du métier et la nécessaire évolution des métiers, il devient urgent de remettre l'ouvrage sur le métier et de réfléchir aux évolutions professionnelles indissociablement liées aux conceptions psychiatriques du moment.

Que les pratiques dites avancées puissent ainsi avancer clairement « dans le bon sens »...

Samedi 28 mars

- 10 heures à 12 h 30

Loi de santé : tunique de Nessus ?

- 14 h 30 à 17 h 30

Le tissage des luttes

Dimanche 29 mars

10 heures à 13 heures

Vote des motions

INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Mail :

S'inscrit au Congrès de l'USP à Marseille

Bulletin à renvoyer à :

U.S.P.

52 rue Gallieni - 92240 MALAKOFF

Tél : 01 46 57 85 85

Fax : 01 46 57 08 60

Mail : uspsy@free.fr

www.uspsy.fr

Avec un chèque de 100 € (L'inscription au congrès ne comprend pas les repas).

Samedi soir : dîner au restaurant (sur inscription payante)